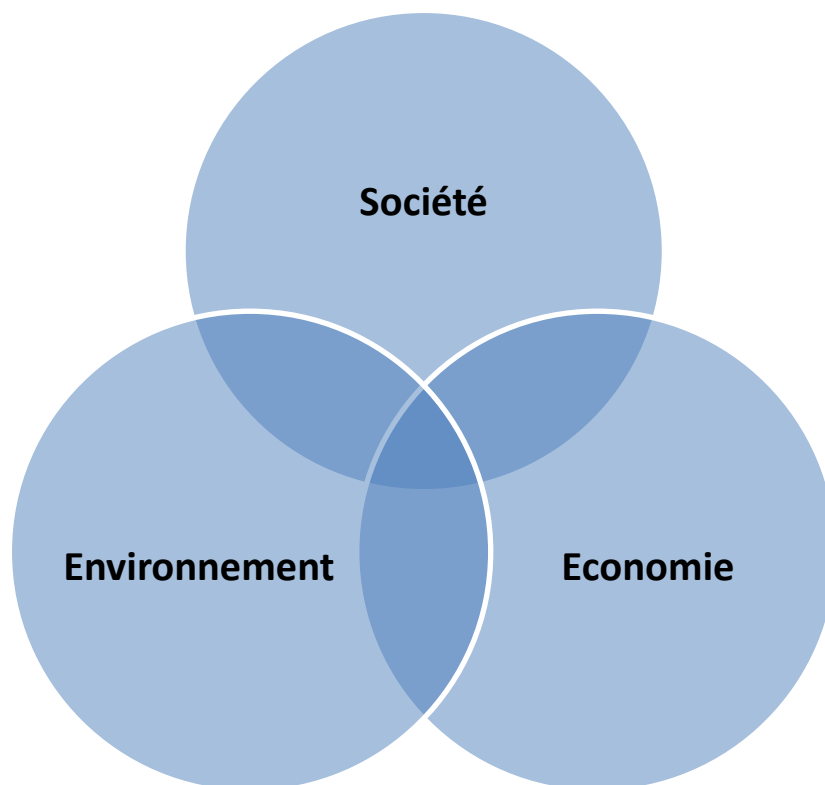


PROTECTION CIVILE DU CANTON DE FRIBOURG

Révision du plan directeur et de la législation cantonale

Evaluation de la durabilité (EDD) du projet au moyen de l'outil « Boussole 21 »



Loi sur la protection civile (LPCi)

Résultat de l'évaluation

Outil mis à disposition par l'Unité de développement durable du Département des infrastructures de l'Etat de Vaud.
<http://www.vd.ch/durable>

Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Chavaillaz Jean Denis
Email : jean-denis.chavaillaz@fr.ch
Institution : Etat de Fribourg
Département : DSJ
Service : SPPAM, chef de projet

Co-auteurs

Nom et prénom : Vollery Luc
Institution : Etat de Fribourg
Département : CHA
Service : SLeg

Nom et prénom : Crausaz Simon
Institution : Etat de Fribourg
Département : DSAS
Service : SMC

Informations sur le projet

Description : Il s'agit de réviser la législation cantonale actuelle pour la mettre en conformité avec les nouvelles dispositions légales fédérales. Par la même occasion, il s'agit de redéfinir l'organisation de la protection civile du canton de Fribourg en définissant un nouveau plan directeur pour les années 2013 et suivantes en tenant compte des critères d'expériences, d'efficacité et de proportionnalité. La présente évaluation est le résultat de la comparaison de la situation actuelle avec celle envisagée par le nouveau plan directeur et la législation cantonale révisée.

Effet levier Moyen

Domaines concernés :	Economie	Environnement	Société
	Moyennement	Légèrement	Moyennement

Commentaire général sur l'évaluation

L'évaluation en matière de développement durable effectuée à l'aide de la boussole 21 est fondée sur la comparaison entre la situation actuelle et les changements que le projet doit apporter.

Domaine environnemental

D'un point de vue global, le nouveau plan directeur de la protection civile et le projet de loi correspondant ont un impact contrasté sur l'environnement. La diminution des effectifs a un effet positif sur la consommation de matériaux, le recyclage et la consommation d'énergie alors que, notamment en raison de sa fonction de force d'intervention en situation d'urgence ou de catastrophe, l'impact de la régionalisation et l'augmentation des besoins en moyens de transport motorisés qui y est liée a un effet plus défavorable sur l'environnement.

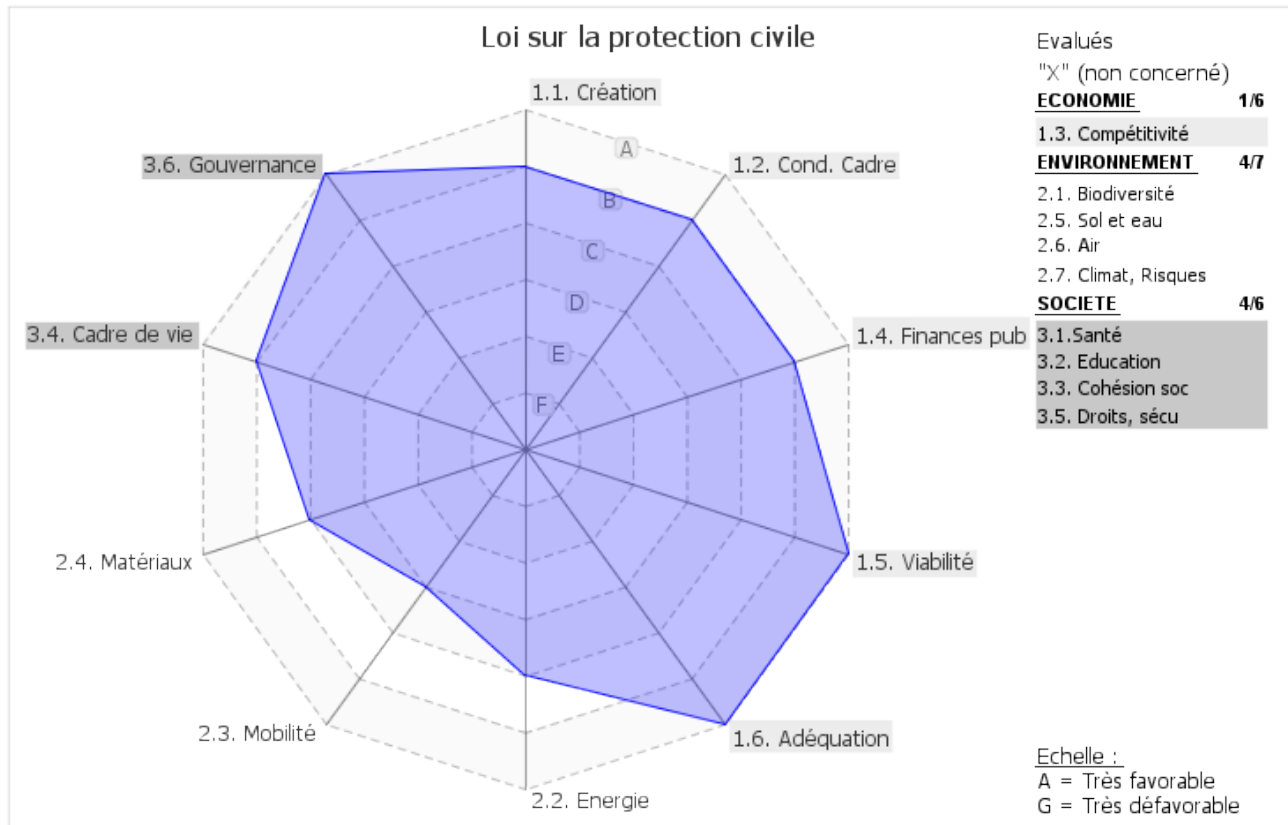
Domaine sociétal

La protection civile reste un partenaire fiable pour les communes mais aussi, dans le cadre des engagements au profit de la collectivité, des associations organisatrices de manifestations d'importance. De même, le projet bénéficie d'un appui de la part des partenaires qui ont été associés de manière active à son élaboration.

Domaine économique

C'est dans le domaine économique que se révèlent les points forts du projet. Il y a lieu de relever les efforts de rationalisation et l'augmentation de l'efficacité de la protection civile tout en maintenant les charges financières au niveau actuel, voir en les diminuant et en les maintenant à un niveau très bas pour les communes. La diminution de la durée d'incorporation se répercute favorablement sur les entreprises par le biais d'une diminution des absences des employés dues à des services dans la protection civile.

Evaluation de chaque critère



Echelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative
	2.7. Changement climatique et risques	

Economie

1.1. Création et distribution de richesses

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le projet vise une rationalisation des activités de la protection civile, tant au niveau des prestations que de l'organisation.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.2. Conditions cadre pour l'économie

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La diminution du nombre de jours de service accomplis par les astreints à la protection civile a une répercussion favorable pour l'économie en augmentant la disponibilité professionnelle des employés.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.4. Finances publiques**B - Favorable****Liste des sous-critères :**

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Les charges publiques pour la protection civile se maintiendront au niveau actuel tout en optimisant sa capacité d'action et pérennisant le partenariat avec les communes bénéficiaires de prestations. Orientation vers une collaboration régionale et suprarégionale notamment par le biais de la suppression des corps locaux, l'intensification de la collaboration avec les autres cantons et l'harmonisation du matériel et des équipements.

Risques de répercussions négatives :**Potentiel d'amélioration :****1.5. Faisabilité et viabilité du projet****A - Très favorable****Liste des sous-critères :**

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Ce projet n'engendre aucun investissement particulier et a pour but une adaptation de la législation cantonale au droit fédéral.

Risques de répercussions négatives :**Potentiel d'amélioration :****1.6. Conformité et adéquation aux besoins****A - Très favorable****Liste des sous-critères :**

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Une analyse des risques détaillée a été réalisée et fait partie intégrante du projet.

Risques de répercussions négatives :**Potentiel d'amélioration :**

Environnement

2.1. Diversité biologique et espace naturel

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.2. Energie

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Diminution des besoins en infrastructures attribuées aux formations d'intervention.

Risques de répercussions négatives : Réutilisation, sans améliorations, des infrastructures par les communes.

Potentiel d'amélioration :

2.3. Mobilité et territoire

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Remplacement des vieux véhicules à la capacité de transport réduite par de nouveaux véhicules répondant aux dernières normes antipollution et offrant une plus grande capacité de transport tout en consommant moins de carburant.

Risques de répercussions négatives : La régionalisation entraîne une augmentation des distances parcourues et des besoins en mobilité.

Potentiel d'amélioration :

2.4. Consommation de matériaux et recyclage**C - Favorable avec quelques réserves****Liste des sous-critères :**

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La diminution des effectifs entraîne une diminution des déchets. Une partie de l'ancien matériel ne sera pas renouvelé et sera recyclé.

Risques de répercussions négatives : Le matériel d'engagement n'est pas particulièrement écologique.

Potentiel d'amélioration :**2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau****X - Pas concerné****Liste des sous-critères :**

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

Commentaires :**Justification de l'évaluation :****Risques de répercussions négatives :****Potentiel d'amélioration :****2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur****X - Pas concerné****Liste des sous-critères :**

Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

Commentaires :**Justification de l'évaluation :****Risques de répercussions négatives :****Potentiel d'amélioration :**

2.7. Changement climatique et risques

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Société

3.1. Santé et prévention

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.3. Cohésion sociale**X - Pas concerné****Liste des sous-critères :**

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers /
Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap /
Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

Commentaires :**Justification de l'évaluation :****Risques de répercussions négatives :****Potentiel d'amélioration :****3.4. Cadre de vie et espace public****B - Favorable****Liste des sous-critères :**

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

Commentaires :

Justification de l'évaluation : L'organisation de la protection civile dans le domaine de la protection des biens culturels et simplifiée et améliorée dans le sens d'une subordination des spécialistes directement au canton.

Elle procède, seule ou en collaboration avec les collectivités publiques à l'aménagement, la réfection et la maintenance d'infrastructures touristique de proximité et appui les autorités et autres associations lors de manifestations sportives ou culturelles d'importance.

Dans le cadre de ses engagements au profit des collectivités publiques, la protection civile contribue, en fournissant de la main d'œuvre, de l'équipement et son savoir-faire dans la conduite, à la réalisation de travaux d'envergure dans le domaine de la protection de la nature.

Risques de répercussions négatives :**Potentiel d'amélioration :****3.5. Droits et sécurité****X - Pas concerné****Liste des sous-critères :**

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

Commentaires :**Justification de l'évaluation :****Risques de répercussions négatives :****Potentiel d'amélioration :**

3.6. Gouvernance, vie politique et associative

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Appui des autorités et des associations lors de manifestations sportives et culturelles d'importance dans le cadre d'engagements au profit de la collectivité.

Les partenaires ont été intégrés dès le départ dans l'élaboration du projet. Le projet vise d'autre part une mise en place d'une organisation plus efficiente.

Risques de répercussions négatives : Moins d'événements de type travaux pratiques au profit de la collectivité couverts par la protection civile.

Potentiel d'amélioration :